

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=.=.=.=.=.
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES
=.=.=.=.=.
SECRETARIAT GENERAL
=.=.=.=.=.
DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES
=.=.=.=.=.
SOUS DIRECTION DU BUDGET
=.=.=.=.=.
SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=.=.=.=.=.

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=.=.=.=.=.
MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
=.=.=.=.=.
SECRETARIAT GENERAL
=.=.=.=.=.
DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES
=.=.=.=.=.
SUB DEPARTMENT OF BUDGET
=.=.=.=.=.
SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
=.=.=.=.=.

DECISION N° 89/25 D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/DEG-DU 19 MARS 2025
Portant attribution de Cinq (05) Contrats au Ministère des Enseignements Secondaires

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

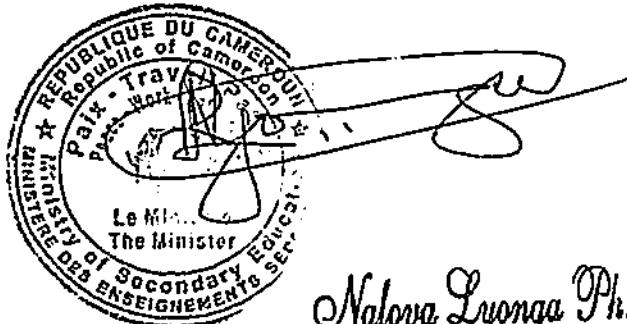
- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
➤ Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
➤ Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
➤ Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;
➤ Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
➤ Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
➤ Vu le décret N°2012/076du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
➤ Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
➤ Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
➤ Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
➤ La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
➤ Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
➤ Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
➤ Vu La Loi N° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant la loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;
➤ Vu La Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2025 ;
➤ Vu La Consultation de gré à gré N° 04/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2025 du 18 Février 2025 ;
➤ Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire des Contrats relatifs à la Consultation N°04/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2025 du 18 Février 2025 pour les travaux d'aménagement des Infrastructures sportives, d'hébergement et sociales en vue de l'organisation des jeux FENASSCO ligue 'A' ABONG-MBANG/DIMAKO 2025 en cinq (05) lots de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRES	MONTANT En FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
04	01	Aménagement des aires de jeux, des toilettes, des points d'eau, des Infrastructures d'hébergement au Lycée de DIMAKO.	SHILOH PRINTERS AND SERVICES	78 900 000	43	59 25 112 02 220020 361499
	02	Aménagement des aires de jeux, des toilettes, des points d'eau, des Infrastructures d'hébergement au Lycée Technique de DIMAKO.	SHILOH PRINTERS AND SERVICES	40 735 415	43	59 25 106 03 330005 361499
	03	Aménagement d'une tribune de 500 places au Lycée Bilingue d'ABONG-MBANG.	LA SOCIETE OPRAH CREATIVE	86 260 233	50	59 25 106 03 330005 361499
	04	Aménagement des aires de jeux, des toilettes, des points d'eau, des Infrastructures d'hébergement au Lycée Bilingue d'ABONG-MBANG.	LA SOCIETE OPRAH CREATIVE	112 902 256	50	59 25 112 02 220020 361499
	05	Aménagement des aires de jeux, des toilettes, des points d'eau, des Infrastructures d'hébergement au Lycée Classique d'ABONG-MBANG.	SHILOH PRINTERS AND SERVICES	68 700 000	43	59 25 112 02 220020 361499

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-



Nalova Lyonga Ph. G

AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.